

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN TANT QUE STRUCTURE D'ACCUEIL DES SORTANTS DES ECOLES ETATIQUES :

Le cas de l'enseignement privé :

Mme Souad Abidi

I. — INTRODUCTION

La généralisation et la gratuité de l'enseignement en Tunisie n'ont pas empêché l'existence d'un enseignement parallèle à l'enseignement public, enseignement appelé privé ou libre.

Cet enseignement existait déjà depuis la colonisation sous forme d'écoles françaises ouvertes aux enfants issus de familles françaises, aux communautés européennes en Tunisie et à quelques tunisiens favorisés.

Tout de suite après l'indépendance, ont été créées des écoles tunisiennes (1) : Ahd El Jedid en 1956, puis Lesseps (2) en 1959...; mais en fait, c'est surtout depuis les années 1970 que le secteur a connu une plus grande expansion favorisée par le grand nombre de plus en plus important des «sortants» des écoles étatiques, du fait d'une politique scolaire fortement caractérisée par la sélection et intimement liée au marché du travail.

1) Loi n° 58-11 du 4 novembre 1958 (chapitre IV) précisant les conditions d'ouverture et de fonctionnement des institutions d'enseignement privé

2) Dénommée aujourd'hui l'Ecole Moderne (Mutuelle-ville).

En effet, le nombre (3) des inscrits dans l'enseignement secondaire privé, par exemple, puisque c'est de lui que nous parlons dans cette étude, est passé de 10.951 en 1968/69, à 12.854 en 1971/72 à 15.254 en 1972/73, à 20.425 en 79/80, à 29.875 en 1984/85.

D'ailleurs, que l'on considère ce secteur comme un système parame parallèle à l'enseignement public qui a son existence propre, son histoire, ses réglementations, ou qu'on le considère comme une structure d'accueil parmi tant d'autres, ouverte aux exclus de l'école étatique, son importance dans le système éducatif en général est de plus en plus poussée.

En effet, l'existence de deux systèmes d'enseignement différents fait que l'on ne peut parler de l'un en ignorant l'autre quand il s'agit d'aborder le thème de l'éducation et de l'enseignement en Tunisie.

Certes, quelques études faites en Tunisie sur l'enseignement en général n'ont pas oublié de mentionner l'existence du système éducatif privé en tant que système coexistant avec le système public : ces études s'arrêtent au meilleur des cas au point de vue historique; les études consacrées uniquement à ce système n'existent pas (ou du moins, c'est ce que nous croyons savoir) à cause du statut de marginalité qu'on attribue à ce système.

Cependant, l'effectif des inscrits dans ces écoles ne cesse de croître, les écoles privées se propagent de plus en plus, au point qu'il semble que l'enseignement public est en train de perdre le monopole de la fonction éducative ou du moins de céder de plus en plus de son terrain.

PROBLEMATIQUE

Devant l'importance accrue de ce système, plusieurs questions se posent, notamment en ce qui concerne la fonction dévolue à l'enseignement secondaire privé :

Celui-ci est-il en train d'accomplir le rôle pour lequel il a été conçu ?

Et, ce sont peut-être les résultats aux examens qui nous autorisent à répondre par la négative (4) et à dire qu'en fin de compte, l'enseignement privé se présente comme une simple prolongation de la scolarité normale,

3) Voir tableau III en annexe.

4) Les taux de réussite au baccalauréat pour les candidats des écoles privées ont baissé de 20% en juin 1979, à 13,5% en juin 1983.

Cf : L'enseignement secondaire en chiffres 1979-80 et 1984-85 M.E.N.

comme un «refuge» pour les exclus scolaires consistant à maintenir plus longtemps dans l'institution scolaire des enfants «déscolarisés» (par l'école publique).

Cette institution affronte de nombreux problèmes :

— matériels (locaux souvent non adaptés, manque de moyens didactiques : bibliothèques, laboratoires... etc).

— pédagogiques (cadres dont la compétence et le degré de motivation sont souvent mis en doute, étant pour la plupart composés d'étudiants cherchant à s'assurer de l'argent de poche, ou de professeurs titulaires dans les écoles étatiques voulant arrondir leur fin de mois)

— éducationnels (organisation administrative et pédagogique souvent défailante).

Malgré ces problèmes, elle arrive à absorber un nombre important des exclus scolaires dont les aspirations en matière d'emploi et d'études sont conditionnées par tous les facteurs précités.

C'est l'idée de laquelle nous étions partie pour entreprendre les premières étapes de notre étude, et voulant arriver essentiellement aux aspirations des élèves des écoles privées en matière d'emploi, nous avons formulé l'hypothèse suivante :

A l'exception d'une très faible minorité d'élèves qui profite de l'enseignement privé pour poursuivre avec succès les études et rejoindre l'enseignement public, l'école privée n'est, pour la grande majorité des élèves, qu'une structure de rétention, en l'absence de structures de formation professionnelle suffisantes (5) et des possibilités d'accès direct à l'emploi limitées (6).

METHODOLOGIE

1) *La population de l'étude* :

Notre échantillon n'est pas représentatif de la population-mère. Il se limite seulement à deux groupes d'élèves issus de deux écoles privées

5) La capacité d'accueil de l'ensemble des structures de formation professionnelle s'élève à 42.000 en 1982, alors que l'effectif annuel des élèves exclus du primaire et du secondaire s'élève en moyenne à 90.000 élèves dont 25000 pour le secondaire. *Source* : O.P.E.T.T.E.

6) Le taux de chômage des 15-24 ans s'établit à 25% en 1983. *Source* : Le chômage en Tunisie, enquête sur l'emploi et le chômage 1983 O.P.E.T.T.E. — D.E.R. avril 1984. p. 13

considérées comme les plus anciennes en Tunisie : El Ahd El Jedid et l'Ecole Moderne de Mutuelleville (ex-école Lesseps).

Notre choix s'explique surtout par une raison d'ordre pratique : Ces deux écoles ont été les premières, parmi celles que nous avons contactées, à nous avoir autorisé à entreprendre notre enquête. Dès le début, nous avons établi deux listes d'écoles selon le milieu géographique d'implantation : des écoles situées dans une zone géographique considérée comme peu favorisée, et des écoles situées dans un milieu géographique considéré comme relativement favorisé. Mais il s'est avéré que le choix d'El-Ahd Jedid et de l'Ecole Moderne nous a permis de toucher ces deux milieux.

Quant au choix du niveau scolaire des élèves (7ème année), il s'explique par notre volonté de toucher des élèves ayant une expérience suffisante longue de l'enseignement en général et de l'enseignement privé en particulier.

Ensuite, de par leur âge, ces élèves sont plus confrontés à l'alternative entre la poursuite des études et l'accès à la formation professionnelle ou à l'emploi.

Les tableaux suivants permettent de saisir les caractéristiques socio-culturelles de notre échantillon.

TABLEAU. 1 — La population de l'échantillon par l'école, sexe et section d'étude

	Ahd El Jedid			Ecole moderne			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Math-sciences	15	6	21	20	13	33	35	19	54 (42,0)
Lettres	15	15	30	32	13	45	57	28	75 (58,0)
Total	30	21	51	52	26	78	82 (63,5)	47 (36,5)	129 (100,0)

Nous remarquons qu'au sein de l'échantillon, le nombre de garçons (82) est beaucoup plus important que celui des filles (47), et ceci n'est pas particulier à ces deux écoles. Mais si nous consultons les statistiques de l'enseignement privé, (voir tableaux 1 et 2 en annexe) nous remarquons que plus on s'élève dans le cursus des études, plus la proportion des filles diminue, d'une part, et que d'autre part, moins la spécialité exige d'années d'études, plus elle attire les filles.

Sur le plan socio-culturel, les jeunes de l'Ecole Moderne paraissent, comme nous l'avions prévu au départ, plus favorisés que leurs camarades d'El Ahd El Jedid.

TABLEAU 2. — Structure socioprofessionnelle des pères, par école (en %) :

Catégories socio-professionnelles (7)	El Ahd El Jedid	Ecole Moderne	Ensemble
Cadres supérieurs et prof. libérales	16,5	44,0	31,0
Cadres moyens	24,5	20,5	22,5
Ouvriers-artisans	28,0	14,5	21,0
Chômeurs et saisonniers	13,5	1,5	7,0
Retraités	13,5	9,0	11,0
Décédés	3,5	7,5	5,5
Sans réponse	1,5	3,0	2,0
Total	51 (100,0)	78 (100,0)	129 (100,0)

Remarque : Nous n'avons pas jugé utile de reproduire le tableau que nous avons établi pour la catégorie socio-professionnelle des mères puisque 7 seulement d'entr'elles travaillent et 2 sont retraitées.

TABLEAU 3. — Niveau d'instruction des pères et des mères par école (en %)

	Pères			Mères		
	Ahd-Jedid	Ecole Moderne	Total	Ahd-Jedid	Ecole Moderne	Total
Analphabètes Kouttab	30,5	20,5	25,0	79,5	38,5	54,5
Etudes primaires	36,5	8,5	21,5	17,0	33,5	27,0
Etudes secondaires	26,5	50,5	39,5	3,5	24,5	16,5
Etudes supérieures	6,5	20,5	14,0	0	3,5	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

7) Cette catégorisation est empruntée à notre étude intitulée : «la défaillance scolaire et la débilité mentale légère», présentée pour l'obtention du certificat d'aptitude à la recherche, année universitaire 1983/84. Faculté des lettres et des sciences humaines.

2. Le questionnaire (8) :

A part les questions habituelles sur le sexe, l'âge, le lieu de résidence, le niveau d'instruction des parents, leur profession..., le questionnaire comporte :

— une première partie sur les aspirations des jeunes en matière d'emploi, exemples : «*que voudriez-vous devenir ? pourquoi ?*»; «*pensez-vous pouvoir atteindre cet objectif ?*»

— une deuxième partie sur les aspirations des jeunes en matière d'enseignement, exemples : «*qu'attendez-vous de vos études ?*»; «*estimez-vous que la réussite dans les études dépend de (l'intelligence, l'effort personnel...) ?*»

II. — ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE :

L'exploitation et l'analyse des résultats de l'enquête sont axées sur deux grands thèmes :

- les aspirations des jeunes en matière d'emploi;
- leurs aspirations en matière d'études.

Dans cette analyse des réponses des jeunes, nous avons essayé de tenir compte de trois variables : l'école, le sexe et la section d'études (sciences et lettres).

A. Les aspirations professionnelles des jeunes :

Ce thème regroupe les réponses des élèves à une série de questions relatives à la vision qu'ils se font de leur avenir professionnel.

A₁ : Le choix de la profession

TABLEAU 4. — Comment voyez-vous votre avenir professionnel ?

	Ahd El Jedid						Ecole Moderne						Total général	
	G		F		T		G		F		T		Nb.	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Difficile	28	93,30	20	95,20	48	94,0	49	94,20	25	96,0	74	95,0	122	94,50
Facile	2	6,70	1	4,80	3	6,0	3	58,0	1	4,0	4	5,0	7	5,50
Total	30	100	21	100	51	100	52	100	26	100	78	100	129	100

8) Nous nous sommes servie du même questionnaire utilisé par Mr. Ammar Mohamed Salah dans son étude intitulée « رأي الشباب المدرسي في تكوينه وأفاق تشغيلة » présentée à l'occasion du séminaire organisé par l'Institut National des Sciences de l'Éducation (janvier 1986); et ce, afin de pouvoir faire une étude comparative par la suite (puisque nous avons voulu aborder le même sujet chez deux populations différentes).

Quelle que soit la variable considérée, les réponses des élèves révèlent une vision pessimiste de leur avenir professionnel, dans la mesure où près de 95% de ces jeunes jugent leur avenir «difficile»; cependant, cette vision est contredite par un niveau d'aspiration élevé, quant au choix de la profession tel qu'il se dégage du tableau suivant :

TABLEAU 5. — Hiérarchisation des professions selon les préférences de jeunes

	Ecole		Sexe		Section		Total
	Ahd Jedid	Ecole Moderne	Garçons	Filles	Lettres	M.S.	
Professeur.....	1er	2è	1er	1er	1er	1er	1er
Ingénieur.....	4è	3è	3è	7è	6è	3è	4è
Médecin.....	3è	5è	5è	4è	5è	5è	5è
Pilote d'avion.....	7è	7è	7è	7è ex	8è	6è	7è
Pharmacien.....	5è	5è	6è	5è	9è	4è	6è
Avocat.....	2è	4è	4è	2è	3è	6è	3è
Instituteur.....	6è	8è	8è	5è ex	4è	9è	7è
Travailleur manuel.....	7è	9è	8è	7è	7è	8è	9è
Autres professions (*).....	9è	1er	2è	2è	2è	2è	2è

* Cette rubrique regroupe des professions diverses, (agriculteur, commerçant, cinéaste, artiste...) ayant comme point commun d'assurer à ceux qui les exercent le statut d'indépendant.

Telle qu'elle se dégage des réponses des élèves, la hiérarchisation des professions semble tenir compte à la fois du prestige et du degré d'indépendance que ces professions assurent à ceux qui les exercent : professeur, avocat, commerçant, agriculteur, artiste... En contrepartie, on relève un rejet presque unanime du travail manuel.

Les variables «sexe» et «section d'études» semblent introduire des nuances dans cette hiérarchisation. Ainsi, si les réponses des filles sont relativement conformes à la tendance générale du groupe, les réponses des garçons valorisent davantage les carrières considérées traditionnellement comme masculines (ingénieur...).

D'autre part, si les «littéraires» valorisent les professions qui constituent les débouchés traditionnels du type d'études qu'ils poursuivent (professeur, avocat, instituteur...), les élèves de maths-sciences mettent en avant les professions à caractère scientifique et technique (ingénieur, pharmacien...).

D'ailleurs, à une question relative aux raisons qui les poussent à choisir ces professions, les élèves insistent, dans leur majorité, sur le fait que «*la profession choisie leur plaît*», ensuite ils évoquent «*le prestige social*» que la profession choisie peut leur assurer ainsi que les «*revenus*».

Quoi qu'il en soit, la majorité des élèves a un niveau d'aspiration élevé en matière de choix professionnel.

Ce niveau d'aspiration est en contradiction avec leur attitude pessimiste quant à leur devenir professionnel, telle qu'elle a été exprimée précédemment (cf tabl. 4).

Cet aspect contradictoire est renforcé par les réponses de ces mêmes élèves à une question relative à leur estimation des chances qu'ils ont d'exercer la profession choisie.

TABLEAU 6. — Pensez-vous pouvoir exercer un jour la profession choisie ? (en %)

	Ecole		Sexe		Section		Total.
	Ahd Jedid	Ecole Moderne	Garçons	Filles	Let-tres	Math-Sciences	
Oui	59,5	77,0	80,5	53,5	65,0	77,0	69,0
Non	40,5	23	19,5	46,5	35,0	33,0	31,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Plus des deux tiers des élèves pensent pouvoir exercer la profession choisie; cependant, les plus optimistes sont les garçons d'une façon générale (80,5% oui), les scientifiques (77% oui), et les élèves de l'école moderne (77% oui), et ce vraisemblablement en raison de leur appartenance à un milieu social favorisé.

Cette tendance optimiste révèle-t-elle une méconnaissance de la réalité de la part de ces élèves en matière d'études et d'emploi des jeunes ? D'autant plus que, comme nous l'avons précédemment souligné, les chances de réussite scolaire sont particulièrement faibles pour les élèves de l'enseignement privé. Ou bien signifie-t-elle que, pour la majorité de ces jeunes, la réussite professionnelle ne passe pas forcément par la réussite scolaire ?

Cette dernière hypothèse serait plus proche de la réalité si l'on tenait compte des réponses des élèves relatives aux facteurs qu'ils considèrent comme déterminants dans l'obtention d'un emploi.

TABLEAU 7. — Les facteurs permettant à un diplômé d'obtenir un emploi, selon les variables (en %)

	Ecole		Sexe		Section d'études		Total
	Ahd Jedid	Ecole moderne	G	F	Lettres	M.S.	
Les relations	71,5	58,5	60,0	68,0	65,0	61,5	63,5
La compétence (diplôme)	26,0	31,0	31,5	26,5	25,5	36,5	29,5
Autres facteurs (*)	2,5	10,5	8,5	5,5	9,5	2,0	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Parmi ces facteurs les élèves citent : «les conditions matérielles de la famille», «les pots de vin», «la chance», «le hasard»...

La lecture de ce tableau révèle que plus des deux tiers des élèves considèrent le système de relations dont dispose la famille plus efficace que le diplôme et la compétence individuelle dans l'obtention d'un emploi par les jeunes diplômés du système éducatif tunisien.

TABLEAU 8. — Les facteurs permettant à un non diplômé d'obtenir un emploi selon les variables (en %)

	Ecole		Sexe		Section d'études		Total
	Ahd Jedid	Ecole moderne	G	F	Lettres	M.S.	
La formation professionnelle	13,0	13,5	14,5	12,5	10,0	18,5	13,5
Les relations	52,0	31,5	34,5	41,0	34,5	41,5	37,5
Création d'un projet personnel	25,0	30,0	29,5	27,5	31,5	24,5	28,5
Enseignants	8,0	22,5	17,0	19	19,5	15,5	18,0
Autres facteurs (*)	2,0	2,5	4,5	0,0	4,5	0,0	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Les mêmes facteurs que les élèves ont cités lors de la question précédente.

Les résultats de ce tableau confirment ceux du tableau précédent dans la mesure où, quelle que soit la variable considérée, la majorité des élèves mettent l'accent sur l'importance des moyens relationnels et matériels dont dispose la famille pour permettre au jeune non diplômé soit de trouver un emploi soit de s'installer à son compte.

D'autre part, le peu de considération que les élèves accordent à la formation professionnelle et l'importance relative qu'ils attribuent à «*la création d'un projet personnel*», confirment implicitement leur attitude de rejet tant à l'égard du travail manuel que du salariat.

Quelles conclusions peut-on tirer de cette analyse succincte des aspirations professionnelles des élèves de l'enseignement secondaire privé ?

* La première conclusion a trait au niveau relativement élevé des aspirations que ces jeunes expriment quant à leur avenir professionnel. En cela, ils rejoignent l'ensemble des jeunes tunisiens ayant fait des études secondaires plus ou moins longues et qui continuent à valoriser les carrières prestigieuses : fonction enseignante, barreau, professions à caractère scientifique et technique, alors que les professions manuelles sont systématiquement rejetées par la plupart de ces jeunes. La seule nouveauté exprimée par les jeunes de notre échantillon concerne l'attrait que le travail indépendant semble exercer sur les jeunes; Peut être parce que la formule du travail indépendant est actuellement encouragée par les autorités en vue de promouvoir l'emploi des jeunes (9).

* La deuxième conclusion concerne le décalage très net entre les aspirations de ces jeunes en matière d'emploi et la réalité du marché de l'emploi, dominé par des emplois de type salarié (10) et par le problème du chômage qui touche de plus en plus les «cols blancs».

* En troisième lieu, les élèves de notre échantillon ne semblent pas considérer la réussite scolaire comme une condition indispensable à la réussite professionnelle et sociale. Or, comme nous allons le voir, ils accordent une grande importance aux études.

B. *Les aspirations des élèves en matière d'études*

Ce thème comporte également une série de questions relatives aux représentations que les élèves de l'échantillon ont de leur scolarité et à leurs aspirations en matière d'études et de réussite scolaire.

9) Notamment dans le cadre du programme de développement rural et dans le cadre du fonds national de promotion de l'artisanat et des petits métiers (FONAPRA) relevant de l'O.P.E.T.T.E.

10) Près de 84 % des emplois créés entre 1975 et 1984 sont des emplois salariés, notamment dans les industries manufacturières et le bâtiment.

Cf. recensement général de la population et de l'habitat, 30 mars 1984, volume V, «les caractéristiques économiques», p. 15

TABLEAU 9. — Quel est le niveau d'études minimum pour avoir un emploi ? (en %)

	Ecole		Sexe		Section d'études		Total
	Ahd Jedid	Ecole Moderne	G	F	Lettres	M.S.	
Etudes secondaires	15,5	22,5	22,5	15,0	20,0	19,5	19,5
Baccalauréat	29,5	38,0	32,0	38,5	35,5	33,5	34,5
Maîtrise	55,0	39,5	45,5	46,5	44,5	47	46,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les réponses des élèves témoignent d'un niveau d'aspiration élevé en matière d'études. Des recherches récentes (11) ont d'ailleurs montré que cette attitude est générale aussi bien chez les jeunes que chez les parents, attitude qui pourrait s'expliquer à la fois par l'extension de la scolarisation en Tunisie et par les difficultés d'accès à l'emploi.

TABLEAU 10. — Qu'attendez-vous de vos études ? (% des réponses)

Variables	Ecole		Sexe		Section d'études		Total
	Ahd Jedid	Ecole Moderne	G	F	Lettres	M.S.	
Améliorer les chances d'accès à l'emploi	65,5	48,0	57,0	53,0	57,0	53,0	55,0
Assurer une culture et une formation générale	31,0	44,0	38,0	40,0	36,5	41,0	39,0
Autre	3,5	8,0	5,0	7,0	6,5	6,0	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

11) Cf. en particulier :

Mahfoudh Saïda : «Attentes et représentations de l'école par les familles de différents milieux sociaux» R.T.S.E n^{os} 7-8, 1978, pp. 195-256.

Hajji Moncef : «Statut de l'enseignement littéraire dans une société en développement», thèse de 3ème cycle, Bordeaux, 1979.

Baccar Chedly : «Industrialisation, enseignement et différenciation sociale : le cas du Sahel, Tunisie», thèse de doctorat 3ème cycle, Paris IV, 1981.

Plus de la moitié des élèves de l'échantillon restent attachés à l'aspect utilitaire des études, alors qu'un peu plus de tiers d'entr'eux valorisent les aspects «*gratuits*» de ces études (doter l'élève d'une culture et d'une formation générale). Reste à savoir si cette tendance est propre aux élèves de l'enseignement privé ou si elle se retrouve chez l'ensemble des adolescents tunisiens. Si la première hypothèse s'avérait la plus proche de la réalité, elle confirmerait la supposition que nous avons faite au début de cette recherche, à savoir que la plupart des jeunes qui rejoignent l'enseignement privé, considèrent cet enseignement comme une structure d'attente soit pour accéder à l'emploi, soit pour revenir à l'enseignement public.

Le fait que les élèves d'El Ahd El Jedid soient plus intéressés par l'aspect utilitaire de l'enseignement que leurs camarades de l'école moderne est à mettre en relation avec les différences de niveau socio-économique entre les deux groupes, car les recherches menées en Tunisie révèlent que les jeunes d'origine sociale modeste sont les plus enclins à ne voir dans l'enseignement qu'un moyen d'augmenter leurs chances sur le marché de l'emploi.

TABLEAU 11. — Pensez-vous que la réussite scolaire dépend de... ?
(% des réponses)

	Ecole		Sexe		Section d'études		Total
	Ahd Jedid	Ecole Moderne	G	F	Lettres	M.S.	
L'intelligence	14,5	18,0	8,5	22,0	15,0	19,0	16,0
La chance	13,0	22,5	15,5	21,0	17,0	20,0	18,5
L'effort personnel	39,5	34,0	54,0	25,0	38,0	34,0	36,0
Le statut socio-économique de la famille	14,5	7,0	8,5	11,0	10,0	11,0	10,5
Autres facteurs (*)	18,5	18,0	13,5	21,0	20,0	16,0	17,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* La compétence des professeurs, les moyens dont dispose l'établissement d'enseignement, les cours particuliers...

Plus de 50% des réponses des élèves insistent sur l'importance des facteurs individuels (l'intelligence, l'effort personnel) dans la réussite scolaire, alors que des facteurs comme le niveau socio-économique de la famille, considérés généralement comme des facteurs déterminants dans

la réussite et l'échec scolaires, ne sont évoqués que dans une faible proportion.

Faut-il attribuer cette représentation des facteurs de la réussite scolaire à l'«égocentrisme» traditionnel des jeunes ou bien à l'impact du discours officiel qui, pour justifier une politique scolaire très sélective, insiste sur la «méritocratie» et la valeur de l'effort individuel comme seul garant de la réussite scolaire et sociale ?

CONCLUSION

En conclusion, notons que ce qui nous a frappé le plus lors de ce travail, c'est ce sentiment d'«abandon» ou de «réclusion» — si nous osons l'appeler ainsi — chez ces individus à l'égard de l'appareil étatique. Certains réagissent vivement à cette «marginalité», à tel point que nous n'avons pas cessé de trouver des difficultés avec les différents groupes dès qu'ils lisent l'entête de l'enquête présentée à eux. (Education Nationale) (12).

Ce sentiment, ne peut bien sûr, être sans importance dans le conditionnement de leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Certes, nous n'avançons pas une nouveauté en déclarant ceci car nous savons que, d'une façon générale, la façon de voir les «partenaires scolaires» change, dès que le cadre n'est pas le même (structure, modalités de fonctionnement, processus éducatif), en d'autres termes, nous pouvons dire qu'à conditions institutionnelles données (objectif éducatif, règles de fonctionnement, références idéologiques) correspond une conception de l'enseignement chez les partenaires. Et ceci est d'autant plus applicable à l'enseignement privé, malgré les efforts faits pour que ce dernier soit à l'image de l'enseignement étatique, et pour qu'il joue la fonction qui lui est normalement attribuée.

La grande question est justement celle que nous avons posée dès le début de notre étude : *l'enseignement privé est-il en train de réaliser la mission pour laquelle il a été créé, ou bien est-il tout simplement une institution de réhabilitation pour les «condamnés» de l'école étatique.*

En fait, notre étude n'est pas du tout en mesure de répondre à une telle question, réponse combien nécessaire, et qui aurait un apport important et sans égal.

12) «Nous n'avons rien à dire à l'éducation nationale, elle nous a abandonnés, et maintenant que veut-elle savoir sur nous...?», m'avait dit l'un d'eux en me rendant l'enquête vierge.

ANNEXES :

TABLEAU I. — Distribution des effectifs des élèves du tronc commun
et du 2ème cycle privé selon l'année d'études et le sexe

		Effectifs des élèves		
		Garçons	Filles	Total
Tronc commun	1ère année	3.493	1.502	4.995
	2ème année	2.327	1.147	3.474
	3ème année	2.664	1.154	3.818
Total du tronc commun		8.484	3.803	12.287
2ème cycle	4ème année	4.998	2.018	7.016
	5ème année	3.546	1.339	4.885
	6ème année	2.064	783	2.847
	7ème année	2.094	746	2.840
Total du 2ème cycle		12.702	4.886	17.588
Total général		21.186	8.689	29.875

Source : Statistiques de l'enseignement secondaire et normal; année scolaire : 1984-85; Direction de la planification, de la statistique et de l'information; Ministère de l'éducation nationale.

TABLEAU II. — a. Répartition des élèves par sexe et par ordre
d'enseignement : année 1979/80

	Total des élèves	Filles	% des filles dans chaque ordre	% de chaque ordre
Primaire	6.960	3.298	47,4%	26,6%
Secondaire long	12.421	3.872	31,2%	—
Secondaire professionnel	4.662	3.586	76,9%	65,8%
Classes préparatoires et techniques	161	—	—	—
Autres types d'ensei- gnement privé	2.003	1.799	89,9%	7,6%
Total.....	26.207	12.555	47,9%	100%

Source : L'enseignement privé en chiffres année scolaire 1979/80; Direction des études de la planification et des statistiques; Ministère de l'éducation nationale.

TABLEAU II. — b. Répartition des élèves du 2ème cycle du secondaire privé
par année d'études, par sexe et par filière

Année d'études		4ème année		5ème année		6ème année		7ème année		Total		
		Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Ens.
Tech. Indus.	Lettres	523	361	297	221	188	115	265	121	1273	818	2091
	Maths-sciences	438	159	319	118	242	95	381	136	1380	508	1888
Tech. Eco.	Comptabilité	14	10	—	15	—	—	—	—	14	25	39
Général	Spéciale	82	—	—	—	—	—	6	4	88	4	92
	Elec. Techn.	39	—	15	—	—	—	—	—	54	—	54
TOTAL.....		1096	530	631	354	430	210	652	261	2809	1355	4164

L'enseignement privé en chiffres 1979-80; Ministère de l'éducation nationale, Direction des études de la planification et des statistiques.